

#MaCarte MaLiberté

PROLONGÉE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

-50%
SUR LES FRAIS
DERNIÈRE
CHANCE

**DEMANDEZ
VOTRE CARTE
OPEN OU
CHALLENGE
VIA L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE**
INFO : 8283

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0715 du 11 au 17 Août 2026- Prix : 250 F CFA

AGRICULTURE/SOJA :
Une prévision de
300 000 Tonnes de
production pour la
saison 2026-2027



P.5

— TOGO - POLITIQUE - ARRÊT DE LA COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO : —

LES TINTINS DE LA SOCIÉTÉ

CIVILE AFRICAINE EN DÉRISION

P.3

RÉFLEXION SUR LE DÉVELOPPEMENT :
CASSER LES SILOS POUR
LIBÉRER LA CROISSANCE



P.5

EDITO

Sur le même
pied d'égalité

Humains, nous vivons et définissons une société. Cette société qui nous a vus naître et qui, assurément, nous verra partir un jour.

Humains que nous sommes, malheureusement nous aimons vivre avec les complications et pourrir la vie à nos prochains, gratuitement très souvent. Est-ce l'humanité qui nous demande d'agir et de réagir ainsi ? Nous ne le pensons pas. Méchants, aigris, sournois, égoïstes, rancuniers que nous sommes, nous laissons de côté toute courtoisie et respect pour exploiter notre prochain, même le ridiculiser aux yeux du monde. Et tristement, nous en sommes fiers.

N'occultons pas que personne n'aime se sentir exploité. Et pour ce faire, nous devons traiter autrui comme nous souhaiterions que l'on nous traite, et surtout n'essayons pas systématiquement de tirer profit de nos relations. Une relation bien construite sert toujours à long terme, car nous ne savons pas sur qui ou quoi nous tomberons à l'avenir. Alors autant être respectueux et honnête. Et comme le dit Donald Tubesni, " Traitez chacun avec autant de courtoisie, de respect et d'intérêt que si c'était un invité important ".

J'ai dit !

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23 Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB

Impression : VISION

Tirage : 2500 exemplaires

BANQUE MONDIALE - RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2026 : L'IA, POUR PERMETTRE AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT D'ACCOMPLIR EN UNE DÉCENNIE CE QUI PRENDRAIT AUTREMENT UN SIÈCLE

Le Groupe de la Banque mondiale a publié mardi dernier à Washington son Rapport sur le développement dans le monde 2026, posant l'intelligence artificielle (IA) comme un levier vital aux économies en développement, en panne de croissance.

En effet, selon le Groupe de la Banque mondiale, l'intelligence artificielle (IA) pourrait permettre aux pays en développement d'accomplir en une décennie ce qui prendrait autrement un siècle, à condition d'agir rapidement pour combler les lacunes qui persistent dans l'accès à l'électricité, la connectivité, les compétences et la qualité des institutions, et éviter ainsi de se laisser distancer. Autrement dit, si les pays en développement agissent dès maintenant, l'IA pourrait leur permettre d'accomplir en une décennie ce qui aurait autrement pris un siècle.

Intitulé La promesse de l'intelligence artificielle, le rapport indique que les emplois dans les pays à revenu élevé sont plus de trois fois plus exposés au risque d'automatisation par l'IA générative que ceux des pays à revenu faible et intermédiaire, où 4,5 % des emplois existants sont menacés, contre 14,2 % dans les pays à revenu élevé. Parallèlement, 16,2 % des emplois dans les économies en développement pourraient enregistrer d'importants gains de productivité grâce à l'IA, un niveau proche des 18,7 % attendus dans les pays à revenu élevé. Pour les pays en développement, le potentiel de l'IA ne



réside pas dans le remplacement des travailleurs, mais dans l'augmentation de leurs capacités.

Ce rapport, première évaluation exhaustive des enjeux de l'IA pour les pays en développement, met en lumière la manière dont les entreprises et les gouvernements de ces pays ont commencé à recourir à cette technologie. Il en ressort que l'IA aide déjà les populations, les entreprises et les gouvernements à résoudre des problèmes, à analyser des informations, à améliorer les prévisions et à fournir des services à plus grande échelle. Ces apports sont particulièrement précieux dans les pays où le nombre de professionnels qualifiés, les registres fiables et les capacités publiques sont souvent limités. Les outils d'IA aident les médecins à poser un diagnostic, les agriculteurs à prendre de meilleures décisions et les entre-

prises à accroître leur productivité. Les gouvernements pourraient eux aussi utiliser l'IA pour améliorer le recouvrement des impôts, les programmes sociaux, la gestion des catastrophes, les soins de santé et l'éducation.

Il faut noter que les économies en développement connaissent aujourd'hui leur plus faible croissance moyenne depuis trente ans. Selon le rapport, l'IA pourrait sensiblement améliorer ces performances d'ici la fin des années 2020, tout en apportant des bénéfices concrets aux populations. Cette perspective n'est toutefois pas acquise. Les systèmes d'IA les plus avancés sont actuellement développés par un petit nombre de pays et d'entreprises, tandis que de nombreuses économies en développement manquent encore de l'électricité, de l'accès à internet, des données, des compétences et des institu-

tions nécessaires pour exploiter efficacement l'IA. Sans mesures volontaires, l'IA pourrait creuser les écarts entre les nations, accentuer les inégalités au sein des pays, concentrer le pouvoir de marché, affaiblir la confiance dans les institutions publiques et créer de nouveaux risques pour la sécurité, les droits et la cohésion sociale.

Le Rapport sur le développement dans le monde 2026 propose une marche à suivre en trois étapes : adopter les outils disponibles, les adapter aux réalités locales et, avec le temps, passer au développement d'une IA de pointe. Cette approche graduelle peut aider les pays en développement à éviter des tentatives coûteuses et inefficaces de reproduction des modèles d'IA avancés, avant que les conditions nécessaires ne soient réunies.

@LEMEDIUM

ACCELERATION DU LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES :

La Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO salue l'adoption du programme d'action régional d'Abuja

« Cette Déclaration est appelée à constituer un héritage durable pour la CEDEAO, à l'aube de son cinquantenaire et un fondement essentiel de la Communauté que nous bâtissons dans le cadre de la Vision 2050 : une CEDEAO des peuples, de tous nos peuples », a déclaré Mme Damtien L. TCHINTCHIBIDJA, Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO, au cours de son allocution lors du Forum sur le leadership politique des femmes en Afrique de l'Ouest.

En effet, pour Mme Damtien



Photo de famille

L. TCHINTCHIBIDJA, Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO, " L'histoire retient

rarement ceux qui se sont contentés de reconnaître la nécessité du changement ; elle se souvient

plutôt de ceux qui ont eu le courage de le concrétiser. Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont donné une impulsion décisive à ce changement et ont jeté des bases solides sur lesquelles notre région peut désormais bâtir ", a-t-elle ajouté.

Il faut préciser que des ministres, parlementaires, chefs de partis politiques et réseaux de femmes de toute l'Afrique de l'Ouest ont adopté ce mardi le Programme d'action régional d'Abuja. Ce document définit des mesures concrètes et assorties d'échéances pour concrétiser la

Suite à la page 4

TOGO - POLITIQUE - ARRET DE LA COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO : LES TINTINS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINE EN DÉRISION

Dans une lettre adressée à la Commission de la CEDEAO en date du 1er aout 2026, certaines organisations de la société civile africaine ont saisi la Commission de la CEDEAO pour obtenir, rêvent-elles, la " mise en œuvre des conséquences juridiques de l'arrêt N°ECW/CCJ/ JUD/01/26 de la Cour de justice de la CEDEAO, relatif à la réforme constitutionnelle au Togo ". Sous la signature du Professeur David Ekoué Dosseh.

Par @Crédo TETTEH

Dans un document d'environ 7 pages, les " Tintins " de la Société civile africaine ont étalé, dans leur obsession effrénée de vouloir faire du mal, et surtout de pourrir le climat sociopolitique togolais, leur naïveté, doublée d'une incompétence notoire et d'une déconnexion morbide des réalités.

A parcourir leur " lettre ", on peut toutefois leur accorder le bénéfice du doute en reconnaissant que certaines organisations parmi les signataires sont bien conscientes de jouer à la comédie sous les tropiques, pour soutenir bêtement des amis en mal de sensation et en perpétuelle perte de vitesse. Ne dit-on pas dans un autre contexte que certains humains sont solidaires, mêmes dans le mal ? Dans le cas d'espèce de ces 43 OSC africaines, on conclurait sans gros risque de nous tromper, en un regroupement saisonnier de " figurants de la société civile ", souffrant de démanchement cutané avancée. Ils se grattent partout le corps, et bien évidemment les couilles, parce que guidés par une envie de faire du mal à autrui en s'appuyant sur des incompetents et des déconnectés. Juste parce qu'on veut entretenir le temps d'une saison pluvieuse une campagne anti-Togo fragilisante pour se définir et exister.

Le but délibéré de la sortie des 43 OSC africaines : Isoler diplomatiquement le Togo et fragiliser sa position sur la scène régionale

Il n'est aucun doute que la



sortie des 43 organisations de la société civile (OSC) africaines, au lendemain de l'arrêt de la Cour de justice communautaire sur la réforme constitutionnelle togolaise de mars 2024, trahit une volonté délibérée de voir isoler diplomatiquement le Togo et de fragiliser sa position sur la scène régionale.

Contorsions et Conscientes que la Cour n'a ni ordonné l'abrogation de la révision constitutionnelle de 2024, ni affirmé une quelconque compétence pour contrôler la Constitution togolaise, ni constaté de violation du droit communautaire imputable à l'État, une certaine classe politique de l'opposition, avec sa société civile nationale et régionale, procède par des contorsions et interprétations outrepassant largement la portée réelle de la décision judiciaire.

Place du coup à une instrumentalisation du droit à des fins d'escalade, réclamant des sanctions financières ; la suspension du Togo des instances de la CEDEAO ; ainsi que le retrait de certaines responsabilités internationales confiées à ses dirigeants ; ces organisations adoptent une posture de confrontation. Une ligne dure qui tend à fragiliser un État souverain, plutôt qu'à favoriser le règlement apaisé des différends institutionnels.

A travers un acharnement destructeur sur le Togo et ses dirigeants actuels, les auteurs de cette lettre adressée à la Commission de la Cedeao affichent ainsi une détermination nuisible et implacable.

Et au-delà donc de la contestation textuelle, la lettre de la société civile s'inscrit ainsi dans un rapport de force où le droit devient un levier d'influence politique. Multiplier les appels à sanctionner un membre de la communauté ne fait que nourrir une logique de blocage, à l'opposé des dynamiques africaines de médiation et de souveraineté.

Le Togo et le choix du dialogue avec l'AES qui fâche

Alors que la région traverse de vives tensions, pas besoin de tambours et de sonneries pour comprendre aisément depuis que le Togo a fait le choix de maintenir le dialogue avec les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES). Ceci bien évidemment en privilégiant la concertation à la rupture, s'inscrivant ainsi dans un paysage géopolitique ouest-africain complexe, marqué par les questions de souveraineté et la recomposition des alliances régionales

Naturellement, cette position diplomatique autonome du Togo, et de ses dirigeants, dérange, et par conséquence, expose Lomé à un traitement critique particulièrement virulent par rapport à d'autres États confrontés à des enjeux institutionnels similaires.

Ekoué David Dosseh et ses dérivés sous le sceau d'un engagement citoyen

Signataire de la lettre du Collectif des 43 Organisations de la société civile africaine, David Dosseh, cristallise les

tensions. Certains observateurs sociopolitiques déplorent une rupture avec la tradition de préservation des intérêts nationaux face aux pressions extérieures, allant jusqu'à qualifier son engagement dans cette campagne d'erreur stratégique majeure. D'autres voix, plus virulentes au sein du débat public, vont jusqu'à dénoncer une démarche motivée par des considérations personnelles au détriment de la cohésion nationale.

L'irréversibilité de la réforme constitutionnelle

Face à ces pressions, la position des autorités de Lomé demeure ferme. Selon des sources proches du gouvernement, cette offensive diplomatique et médiatique ne remet aucunement en cause les choix institutionnels arrêtés : la révision constitutionnelle fondatrice de la Ve République reste pleinement effective et irréversible. Bien plus, depuis la réforme constitutionnelle, le Togo demeure membre de la CEDEAO ; membre de l'Union africaine ; membre des Nations Unies. Les représentants du Togo continuent de participer normalement aux réunions internationales.

Quand les 43 OSC célèbrent les qualités de Médiateur de Faure Gnassingbé

Nonobstant la virulence de la lettre des 43 OSC, il faut souligner que les signataires reconnaissent en bonne position d'ailleurs que l'Union afri-

caine a investi Faure Gnassingbé comme médiateur dans la région des Grands Lacs. Et ce n'est aucunement pour rien. Cela démontre à suffisance que les organisations internationales continuent de reconnaître pleinement les autorités togolaises.

Les fragilités de la lettre des 43 Organisations de la Société civile africaine

La lettre des 43 Organisations de la Société civile africaine, au-delà de la valeur qu'on voudrait lui donner, présente plutôt une kyrielle de fragilités. Tout d'abord, elle attribue à l'arrêt de la Cour une portée supérieure à celle de son dispositif, et confond constat juridictionnel et sanction politique. Ensuite, la lettre assimile la réforme constitutionnelle à un " coup d'État constitutionnel ", sans qu'une telle qualification ait été formellement retenue par les organes politiques compétents de la CEDEAO ou de l'Union africaine.

Guidée par une envie poussée de nuisance intentionnelle, la lettre en question formule des demandes de sanctions, dont la mise en œuvre relève d'une décision discrétionnaire des institutions politiques régionales, et non d'un effet automatique de l'arrêt. Enfin, elle mêle arguments juridiques, historiques et politiques, ce qui affaiblit la rigueur de son raisonnement juridique.

En conséquence, si l'arrêt de la Cour appelle au respect des engagements démocratiques régionaux, il n'a ni annulé la réforme constitutionnelle, ni déclaré les institutions togolaises illégitimes, ni imposé de sanctions, laissant aux organes politiques de la CEDEAO et de l'Union africaine une large marge d'appréciation quant aux suites à donner.

C'est alors de bonne guerre que les " Tintins de la société civile " soient mis à contribution et trouvent un job de saison, mêlant une soif de vengeance à une obsession malveillante. Pour une cause perdue à l'avance. Le Togo reste debout.

Zozo

MARCHE FINANCIER REGIONAL : LE TOGO LÈVE 22 MILLIARDS FCFA AVEC UN TAUX DE COUVERTURE EXCEPTIONNEL DE 500 %



Le Togo confirme une fois de plus la solidité de sa signature sur le marché des titres publics de la zone UMOA. Lors de sa dernière sortie financière, à la recherche de 20 milliards de francs CFA, le Trésor public togolais a dépassé ses objectifs initiaux en récoltant 22 milliards de FCFA.

Cette opération financière, orchestrée par l'Agence Umoa-Titres pour le compte du Trésor public togolais, a rencontré un succès retentissant auprès des investisseurs. L'appel d'offres a suscité des soumissions globales atteignant 100 milliards de FCFA, soit un taux de couverture impressionnant de 500 %.

Face à cette forte souscription, l'État togolais a choisi de retenir 22 milliards de FCFA via des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) réparties sur deux maturités distinctes de 3 et 5 ans à des taux d'intérêts respectifs de 6,15 % et 6,35 %.

Cette souscription record traduit la confiance continue des acteurs financiers régionaux envers la gestion macroéconomique et la solvabilité du pays.

Notons que cette nouvelle levée de fonds s'inscrit directement dans la stratégie d'exécution de la loi de finances pour l'exercice 2026, dont le budget global est équilibré à 2,751 milliards de FCFA.

Avec cette transaction, le Togo porte à 285 milliards de FCFA le cumul de ses emprunts réalisés sur le marché financier régional depuis le début de l'année. Le pays a ainsi déjà exécuté 61,6 % de son programme annuel d'émission, fixé à 463 milliards de FCFA pour l'ensemble de l'exercice.

@macielg

INONDATIONS : LE GOUVERNEMENT LANCE L'ASSISTANCE AUX SINISTRÉS



Le gouvernement a officiellement lancé, jeudi 6 août à Agbovi-Nivé, une opération d'assistance humanitaire en faveur des populations touchées par les inondations survenues les 29 et 30 juin derniers dans le Grand Lomé. Cette première phase de l'intervention permettra à plusieurs ménages de bénéficier de transferts monétaires et de kits de première nécessité.

Concrètement, l'opération mobilise une enveloppe de 1,1 milliard FCFA au profit de 7306 ménages, soit 26.603 personnes. Chaque ménage, composé en moyenne de cinq personnes, bénéficie d'un transfert monétaire de 40.000 FCFA ainsi que d'un kit de première nécessité comprenant un carton de pain de savon, un seau, une natte et un drap. Cette assistance vise à répondre aux besoins les plus urgents des populations sinistrées et à faciliter leur relèvement progressif.

Elle a été lancée par le ministre de la sécurité, Calixte Batossie Madjoulba, en présence de plusieurs membres du gouvernement et des partenaires techniques et financiers. Les fortes pluies enregistrées à la fin du mois de juin, près de 200 millimètres en vingt-quatre heures dans la partie méridionale du pays, avaient provoqué d'importantes inondations, affectant des milliers de personnes, endommageant des habitations et perturbant durablement les conditions de vie de nombreuses familles.

"Les eaux se retirent, mais les difficultés demeurent. L'assistance humanitaire que nous lançons constitue une étape déterminante pour le relèvement des populations et le renforcement de leur résilience", a indiqué le ministre de la sécurité.

Cette intervention s'inscrit dans un cadre plus large d'actions engagées par le gouvernement pour réduire les risques d'inondation dans le Grand Lomé. Ces dernières années, d'importants travaux d'assainissement ont été réalisés, notamment la construction de bassins de rétention, le renforcement des ouvrages de drainage, le curage régulier des caniveaux et l'aménagement des zones à risque. En parallèle, les actions de sensibilisation des populations aux bonnes pratiques en matière de prévention des inondations et de gestion des risques sont renforcées, afin d'accroître durablement la résilience des communautés face aux effets du changement climatique.

Source : @Republiquetogolaise.com

AGRICULTURE/SOJA :

UNE PRÉVISION DE 300.000 TONNES DE PRODUCTION POUR LA SAISON 2026-2027

La 5ème édition de la campagne nationale de production du soja a été lancée le jeudi 30 juillet 2026 à Agbélouvé, dans la préfecture de Zio. Elle est placée sous le thème "Soja biologique, notre choix, notre avenir".

Pour la campagne 2026, le CIFS-TOGO vise une production de 300 000 tonnes de la céréale. Les autorités du ministère de l'Agriculture ont rappelé que le soja constitue une filière stratégique qui contribue à la création de richesses, à l'amélioration des revenus des producteurs, à la sécurité alimentaire et au développement de l'agro-industrie nationale.

Elles invitent l'ensemble des acteurs à privilégier le soja biologique, véritable levier pour renforcer la compétitivité du Togo sur les marchés internationaux. Le Togo a été, à quatre reprises, le premier exportateur de soja biologique dans l'espace Schengen.

Même appel du côté de Mounirou Koriko, le Président du Conseil d'Administration du Conseil Interprofessionnel de la Filière Soja du Togo (CFIS Togo). "Ce choix se justifie parce que, compte tenu de la taille de notre production, face à l'offre internationale, nous devons, pour plus de valeur ajoutée, nous orienter vers les marchés de niche. Le soja biologique constitue donc l'outil parfait pour un avenir radieux de la filière et de ses acteurs", a-t-il indiqué.

Il a salué la résilience des producteurs et réaffirmé l'engagement



La table d'honneur

de poursuivre les actions de structuration de la filière, notamment à travers la mise en place d'un dispositif de collecte des besoins en intrants agricoles, l'amélioration de l'accès aux semences de qualité et le renforcement de la collaboration entre tous les acteurs. "En capitalisant sur le label bio, nous offrons une réelle valeur ajoutée à nos producteurs et nous positionnons le Togo comme un leader incontournable sur les marchés internationaux", a dit Mounirou Koriko.

Pour joindre le geste à la parole, il a été procédé à la distribution de 25 tonnes de semences certifiées de soja aux producteurs des Unions Communales des Coopératives de Productrices de Soja (UCCPS) de Zio 3, Anié 1, Est-Mono 2 et Yoto 2. Il faut relever que face aux difficultés que connaît la filière depuis quelques années, la Fédération nationale des producteurs de soja (FNCPS-TOGO) a initié, dès 2025, un programme de mise à disposition de semences de qualité au profit des unions communales des coopératives productrices de soja

(UCCPS).

Pour KOUMEDI Koffi Jano, secrétaire général de la FNCPS, beaucoup de producteurs sont découragés à cause de la crise que traverse la filière. "Le seul service que nous pouvons leur rendre en ce moment, c'est de les soutenir et de les accompagner", a-t-il déclaré. A l'avenir, la FNCPS prévoit mettre à disposition des producteurs, de petits équipements adaptés (batteuses, motoculteurs, semoirs, etc.) lors des prochaines campagnes pour optimiser la productivité, faciliter le travail aux producteurs et relancer durablement la filière.

Du côté du rendement, les efforts de recherche et de promotion des technologies dans la filière soja se poursuivent. Le rendement actuel tourne autour d'une tonne à l'hectare, contre un rendement potentiel de 2 à 3,5 tonnes à l'hectare. Une rencontre stratégique entre l'ITRA, l'ICAT, et l'interprofession soja (CIFS-Togo) s'est tenue le 6 août 2026 à la direction générale de l'ITRA à Lomé.

Dans un contexte où en milieu

paysan, les rendements observés des variétés vulgarisées.

Au cœur des échanges, les enjeux de compétitivité et de professionnalisation de la filière soja au Togo.

L'ITRA a indiqué qu'au cours de la rencontre, le directeur du centre recherche agronomique savanes sèches, également coordonnateur national du Projet Appellation d'origine contrôlée (AOC-Soja), a présenté les principaux travaux conduits par les chercheurs de l'institut sur le soja, ainsi que les acquis de la recherche susceptibles de contribuer à l'amélioration des performances de la filière. Un accent particulier a été mis sur les acquis du Projet AOC-Soja au Togo et les travaux en cours.

En termes d'amélioration génétiques et de création variétale, on retient qu'en 2026, l'ITRA a inscrit au catalogue, quatre variétés améliorées. Il s'agit de : GH-AFA avec un rendement graines de 3.5 t/ha au bout de 90 à 100 jours ; ITRA-SJ16 avec un rendement graines de 2.4 t/ha entre 85 et 90 jours ; ITRA-SJ157 dont le rendement graines est de 2.5 t/ha en 85-90 jours ; ITRA-SJ171 avec un rendement graines de 2.5 t/ha pour un cycle de 80 à 85 jours.

Concernant l'optimisation des rendements, les résultats des travaux sur la détermination des densités optimales de semis du soja et l'intégration des pratiques agroécologiques dans les systèmes de production du soja au Togo ont également été abordés.

ACCELERATION DU LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES :

La Vice-Présidente de la Commission de la CEDEAO salue l'adoption du programme d'action régional d'Abuja

Suite de la page 2

vision énoncée dans la Déclaration présidentielle sur la promotion de la parité entre les sexes dans la représentation politique, adoptée par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO.

Notons que ce programme a été adopté à l'issue du Forum sur le leadership politique des femmes en Afrique de l'Ouest, organisé à Abuja les 30 et 31 juillet 2026 sur le thème "Accélérer la participation politique et le leadership des femmes en Afrique de l'Ouest : de l'engagement à l'action". Cette initiative a été portée conjointement par la Commission de la CEDEAO, le ministère des Affaires féminines et du Développement social du gouvernement de la République fédérale du Nigeria, l'Union afri-

caine, le Réseau des femmes leaders africaines (AWLN) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le Programme d'action régional d'Abuja définit neuf engagements visant à concrétiser la Déclaration. Il s'agit notamment de traduire celle-ci en lois adaptées aux réalités nationales, assorties de programmes dûment financés et d'objectifs mesurables ; de s'attaquer à la monétisation et à la hausse des coûts de la vie politique, qui défavorisent systématiquement les femmes ; de garantir la sécurité et la dignité des femmes dans la vie politique, en appliquant une tolérance zéro à l'égard des violences physiques, psychologiques, sexuelles et facilitées par les technologies ; de donner la priorité aux jeunes femmes et à celles confrontées à des formes d'exclusion croisées ;

de soutenir la participation significative des femmes aux transitions politiques, y compris au sein des institutions intérimaires et des organes de révision constitutionnelle ; de bâtir un réseau de femmes leaders interpartis et intergénérationnel à l'échelle de la région ; de promouvoir l'engagement des hommes et des garçons en tant qu'alliés pour faire progresser la parité des sexes ; et d'instaurer un mécanisme régional de reddition de comptes sur les résultats, étayé par des données comparables et des rapports de suivi.

Le Forum sur le leadership politique des femmes en Afrique de l'Ouest, constituait la première réunion régionale depuis l'adoption par les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, de la Déclaration sur la promotion de la parité entre les sexes dans la

représentation politique, au sein de l'espace CEDEAO, lors de la 69e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, tenue à Freetown (Sierra Leone) le 19 juillet 2026.

Conçue comme une initiative marquant le cinquantième anniversaire de la Communauté, cette Déclaration témoigne de l'engagement des États membres à œuvrer progressivement pour atteindre la parité totale entre les sexes dans les fonctions électives d'ici 2035.

Pour rappel, les femmes occupent 18,4 % des sièges parlementaires en Afrique de l'Ouest, soit la proportion la plus faible de toutes les régions du continent. Cette représentation est encore plus réduite au sein des instances exécutives et des directions des partis politiques.

@LEMEDIUM

REFLEXION SUR LE DEVELOPPEMENT :
Casser les silos pour libérer la croissance

*C*a y est! La rupture avec la logique administrative longtemps marquée par la séparation stricte des politiques sectorielles. La nouvelle approche, portée dans le cadre de la Vision 2040, repose sur une conviction structurante : aucun levier de développement ne peut produire pleinement ses effets, s'il agit isolément.

L'économie n'est plus pensée comme une juxtaposition de secteurs indépendants, mais comme un système où chaque composante influence les autres. L'agriculture dépend des infrastructures, l'industrie dépend de l'énergie, l'investissement dépend de la stabilité institutionnelle, et l'emploi dépend de la capacité de transformation locale.

L'agriculture comme système et non comme secteur isolé

L'un des exemples les plus parlants de cette approche concerne l'agriculture. Dans une logique classique, le développement agricole est souvent réduit à la distribution de semences améliorées ou à l'augmentation des rendements.

La vision intégrée propose une lecture plus large. Une modernisation agricole réussie implique simultanément plusieurs conditions. Elle nécessite des pistes rurales praticables pour évacuer les productions, un accès fiable à l'énergie pour alimenter les équipements de transformation, des infrastructures de stockage pour réduire les pertes post-récolte, un



cadre foncier sécurisé pour encourager l'investissement, des financements adaptés pour soutenir les producteurs et des compétences techniques capables d'accompagner la transformation des pratiques.

Dans cette logique, le rendement agricole n'est plus seulement une question de technique, mais le résultat d'un écosystème complet.

L'investissement privé comme produit d'un environnement global

La même logique s'applique à l'attractivité économique. Capter l'investissement privé ne dépend pas uniquement de la fiscalité ou des incitations financières. Cela suppose un environnement juridique prévisible, une stabilité réglementaire, une administration efficace et une capacité de l'État à faire respecter les règles du jeu économique.

Mais cela ne suffit pas encore. La stratégie met également l'accent sur le rôle des Petites et moyennes entreprises (PME) locales. Celles-ci sont considérées comme des maillons essentiels dans les chaînes de valeur. Leur capacité à fournir des biens et services, à sous-traiter ou à transformer les productions locales conditionne directement l'intégration de l'économie dans les circuits de production modernes. Ainsi, l'investissement privé devient le produit d'un environnement global plutôt que d'un seul facteur isolé.

Au cœur de cette approche se trouve une transformation du rôle de l'État. Dans une gestion cloisonnée, chaque ministère agit dans son périmètre, avec ses objectifs et ses instruments. Dans une logique intégrée, l'État devient un coordinateur de systèmes interdépendants.

Cela implique une meilleure synchronisation des politiques

publiques, une planification plus cohérente et une capacité accrue à aligner les investissements sur des objectifs communs. L'enjeu n'est plus seulement de mettre en œuvre des projets sectoriels, mais de construire des effets combinés. Une route n'est pas seulement une infrastructure de transport, elle devient un levier pour l'agriculture, le commerce, l'accès aux services et l'attractivité économique. Une réforme énergétique n'est pas uniquement une question de production d'électricité, elle conditionne la transformation industrielle, la compétitivité des entreprises et la création d'emplois.

Vers une croissance libérée par la coordination

Casser les silos ne signifie pas simplement réorganiser l'administration. Cela revient à repenser la manière même dont un pays conçoit son développement. En plaçant l'interdépendance au centre de sa stratégie, la Vision 2040 propose une lecture où la croissance n'est plus le résultat d'efforts fragmentés, mais celui d'un système cohérent.

Et dans cette logique, la performance économique devient moins une addition de succès sectoriels qu'une harmonie entre politiques publiques, investissements et capacités productives. C'est précisément cette cohérence recherchée qui constitue le cœur de la promesse : libérer la croissance par la connexion des leviers, plutôt que par leur séparation.

PRO-SADI : Une aubaine pour les petits producteurs dans les régions de la Kara et des savanes

*A*près trois (3) ans de mise en œuvre, le projet "Renforcement des systèmes alimentaires pour un accès durable des petits producteurs aux intrants agricoles (Pro-SADI)" a touché directement environ 11.300 petits producteurs sur la production du riz et du maïs et 1300 maraîchers. Les maraîchers, quant à eux, ont bénéficié de matériels de travail, de moto pompes et environ 27 puits maraîchers. Ce bilan a été rendu public lors d'une rencontre de capitalisation des acquis du projet, le jeudi 6 août dans la ville de Dapaong.

La mise en œuvre du Pro-SADI a permis aux populations des Savanes et des déplacées de produire à contre saison et de diversifier les moyens d'existence.

Le Pro-Sadi est un projet de résilience face au climat pour la sécurité alimentaire. Il a débuté en 2024 avec l'appui de l'Union européenne (UE) et mis en œuvre dans les régions de la Kara et des Savanes. C'est pour répondre au problème de disponibilité d'intrants agricoles, causé par la crise russo-ukrainienne. Son approche repose sur le ciblage des petits producteurs dans



les Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) et l'acquisition des intrants agricoles, notamment les engrais et semences certifiées de riz et maïs.

Pour la campagne agricole 2025-2026, le projet a soutenu environ 2 500 petits producteurs en culture pluviale, dont 1 000 nouveaux déplacés installés dans les préfectures de Tandjouraré, Tône, Kpendjal et Kpendjal-Ouest ; 500 petits producteurs sinistrés des récentes inondations dans les préfectures de l'Oti et de l'Oti-Sud ; 135 petits producteurs communautaires autour des écoles à cantines du Programme Alimentaire Mondiale (PAM) dans les préfectures de Bassar et Kozah ; 865 petits producteurs organisés ou

individuels dans les préfectures de Dankpen, Bassar et Kozah. Chaque bénéficiaire a reçu un kit agricole comprenant : 10 kg de semences améliorées de maïs ou 20 kg de riz, 100 kg d'engrais NPK (15-15-15) et 50 kg d'urée (46 % N).

Pour la campagne agricole 2024-2025 par exemple, 200 tonnes de semences certifiées de riz et de maïs et 2000 tonnes d'engrais (NPK et urée) ont été distribuées à 10 000 petits producteurs (y compris les maraîchers) dans les régions de la Kara et des Savanes.

On informe que le Pro-SADI s'est appuyé sur le PAM et la FAO pour accompagner le renforcement de la résilience des petits producteurs et ménages ruraux, à travers

deux approches : l'alimentation scolaire intégrée, basée sur une production locale, mise en œuvre par le PAM et le renforcement des systèmes alimentaires pour un accès durable des petits producteurs aux intrants agricoles (Pro-SADI) mis en œuvre par la FAO.

Selon le PAM, le programme de l'alimentation scolaire intégrée, basée sur une production locale touche plusieurs dimensions du développement. Il n'est plus question de chercher les vivres à l'extérieur, mais de chercher à booster la production locale pour satisfaire les besoins des enfants qui sont dans les écoles.

"Le Pro-SADI, mis en œuvre dans les régions des Savanes et de la Kara, a pour ambition de renforcer la résilience des petits producteurs vulnérables, en facilitant leur accès à des intrants agricoles (semences et engrais) de qualité. Grâce à cette approche, nous visons à améliorer durablement les productions agricoles locales et à sécuriser les moyens d'existence des ménages" souligne Sadjia LAMBO-NI, Chef de projet et Expert national en sécurité alimentaire et nutrition à la FAO.

Zozo
FORCES ARMÉES TOGOLAISES (FAT) : LA 2ÈME PROMOTION DE L'ENSO-T REÇOIT SES ÉPAULETTES



Une nouvelle vague d'encadrants rejoint les rangs de la défense nationale. L'École nationale des sous-officiers de Témédja (ENSO-T) a célébré la fin de formation de sa seconde promotion d'élèves sous-officiers. Une étape clé pour le renforcement des capacités opérationnelles de l'armée togolaise.

Au terme de plusieurs mois d'un entraînement intensif axé sur la préparation militaire, technique et morale, les nouveaux certifiés de l'ENSO-T ont officiellement intégré les Forces Armées Togolaises (FAT).

La cérémonie solennelle de remise d'épaulettes s'est déroulée sur le site militaire de Tchawaré. L'événement s'est tenu sous la présidence du Colonel Kilimou Manzama-Essou, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre (CEMAT), représentant le Chef d'Etat-Major Général des FAT, le Général de Brigade Allahare Dimini.

Tout en rappelant l'exigence de la mission qui attend ces nouveaux cadres, le CEMAT a souligné, à l'endroit des récipiendaires, que "la carrière que vous commencez est complexe et exigeante. Vous serez appelés à assurer la sécurité de la Patrie, à défendre la paix et à protéger des vies, parfois au péril de votre vie."

La cérémonie a également été marquée par un temps fort traditionnel, notamment la transmission symbolique du drapeau de l'ENSO-T à la troisième promotion, pérennisant ainsi le passage de témoin entre les générations de sous-officiers.

Notons que cette sortie de promotion intervient dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires majeurs, notamment la menace terroriste, la criminalité transfrontalière et les formes émergentes d'insécurité.

L'intégration de ces nouveaux sous-officiers s'inscrit pleinement dans la feuille de route du gouvernement togolais visant à moderniser et renforcer les effectifs des forces de défense et de sécurité, mais aussi adapter la préparation des troupes aux réalités du terrain, et garantir une chaîne d'encadrement solide au sein des unités.

Structure essentielle de l'appareil de formation des FAT, l'ENSO-T a pour vocation d'instruire des cadres rigoureux sur les plans militaire, physique et moral, aptes à exercer avec efficacité des fonctions de commandement et d'encadrement opérationnel.

@mactite.tg

FÊTES TRADITIONNELLES : LE PEUPLE EWÉ DU ZIO A CÉLÉBRÉ AYIZA



Les populations de la préfecture de Zio ont célébré ce week-end la 54ème édition de leur fête traditionnelle "Ayiza", ou la fête du Haricot. L'apothéose organisée à Tsévié a été marquée par la présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre en charge de l'Administration territoriale, Hodabalo Awate.

Placée sous le thème "Ensemble pour un Zio inclusif et fort", cette nouvelle édition a été l'occasion de mettre en valeur le patrimoine culturel du peuple Ewé du Zio et de promouvoir les valeurs de solidarité, de cohésion et de vivre-ensemble. Elle a été rythmée par plusieurs jours d'activités culturelles, religieuses, éducatives et communautaires dans les différents cantons de la préfecture.

"Ayiza 2026 vous rappelle que votre patrimoine culturel ne constitue pas uniquement un héritage à conserver et à transmettre. En faisant vivre les valeurs de fraternité et de solidarité, vous contribuez à poser les bases d'une préfecture plus résiliente et plus attractive", a indiqué le ministre Hodabalo Awate.

Au-delà de son caractère festif, Ayiza constitue un cadre de retrouvailles pour les filles et fils de Zio et un espace de valorisation de l'héritage culturel. La forte mobilisation autour de cette 54ème édition traduit l'attachement des populations à leurs traditions et leur volonté de perpétuer cet héritage culturel.

Source : @Republiquetogolaise.com

SPORT/TOURNOI INTERCOMMUNAL DE FOOTBALL : QUELLE COMMUNE SERA CHAMPIONNE DE LA 4^E ÉDITION ?

Le lancement de la quatrième édition du tournoi intercommunal de football s'est tenu samedi 8 août 2026 au stade omnisport de Lomé, en présence d'Isabelle Manavi Améganvi, adjointe au maire de Golfe 4, M. Issola Akakpo, directeur régional des sports du Grand-Lomé et représentant du ministre de tutelle, ainsi que des conseillers municipaux et des amateurs de football.

La commune Golfe 4 est à l'initiative de cette compétition,



conçue pour consolider la cohésion et le vivre-ensemble entre les différentes collectivités du Grand-Lomé.

"Au-delà d'un simple affrontement sportif entre communes, ce tournoi constitue surtout un moment de rencontre, destiné à rapprocher les populations et à favoriser la fraternité, le dialogue ainsi que le partage. Par le football, nous souhaitons promouvoir une valeur essentielle : le vivre-ensemble", explique Mme Isabelle Améganvi, 1re

adjointe au maire de la commune du Golfe 4, au sujet de la vocation de cette compétition.

La quatrième édition de ce championnat de football entre communes met aux prises quatre (04) collectivités du Grand-Lomé : Golfe 4, Golfe 1, Golfe 7 et Agoè-Nyivé 2. Les formations se retrouvent dans une poule unique et disputent des matchs en deux périodes de 35 min chacune. Au terme de l'ensemble des duels, les deux équipes les mieux classées accéderont à la finale.

Deux (02) matchs figuraient au calendrier de cette journée inaugurale : Golfe 4 contre Golfe 1, pour lancer la compétition, puis Golfe 7 contre Agoè-Nyivé 2.

Entre Golfe 4 et Golfe 1, la partie s'est achevée sur un score de parité (1-1), après le temps réglementaire. Menée dès les premières minutes en raison d'un début de rencontre hésitant, la sélection du Golfe 4 a finalement obtenu l'égalisation dans les derniers instants. Vexés par cette situation, les joueurs de la mairie d'Amoutivé ont réagi, sans toutefois parvenir à réduire leur retard avant la pause, atteinte sur le score de 1-0. Après la reprise, leur domination s'est renforcée : leurs adversaires ont été confinés dans leur moitié de terrain pendant presque toute la seconde période, jusqu'à l'égalisation obtenue au bout du match.

"Nous visons la conquête du trophée (...) Il s'agit de notre 4e participation à cette épreuve. À chacune de nos apparitions, nous avons atteint la finale, mais la coupe refuse encore de nous sourire", explique Donatien Zigah, capitaine du Golfe 4, au sujet des objectifs de son équipe.

Opposant Golfe 7 à Agoè-Nyivé 2, la deuxième affiche de cette journée inaugurale s'est révélée très disputée. Aucun but n'a été inscrit avant la mi-temps, les deux formations regagnant les vestiaires sur le score de 0-0. Après la reprise, Golfe 7 a trouvé l'ouverture avant d'aggraver la marque dans les dernières minutes. La partie s'est achevée sur une victoire 2-1.

Samedi 15 août prochain, le stade d'Agaza, à Gbossime, accueillera la deuxième journée de ce tournoi intercommunal de football. Les rencontres prévues sont Golfe 1 contre Golfe 7 et Agoè-Nyivé 2 face à Golfe 4.

Dodo ABALO

En un click, payez votre TVM par

sur l'application OTR TVM disponible sur Playstore

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



**Corruption, arnaque ou
mauvaise conduite ?**

**Ne vous taisez plus.
DENONCEZ-LES !**



Appelez gratuitement



8280



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

#MaCarte MaLiberté

PROLONGÉE

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2026

-50%

SUR LES FRAIS
DERNIÈRE
CHANCE

CAISSE 2

OUVERT



DEMANDEZ VOTRE
CARTE **OPEN** OU
CHALLENGE VIA
L'APPLICATION
MYCORIS BANK
OU EN AGENCE
INFO : 8283

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

